

## Enseignement inclusif – besoins spécifiques

### Attestation d'expertise

À faire compléter par le médecin spécialiste, ou le logopède, ou le thérapeute.  
Ce document est destiné à une équipe pédagogique restreinte<sup>1</sup>, en vue de l'élaboration  
d'un plan d'accompagnement individualisé d'un(e) étudiant(e)  
présentant une situation de handicap au niveau de son apprentissage.  
A déposer sous pli fermé au Service social et d'accompagnement.

Nom et prénom de l'étudiant (e) :

Je soussigné(e) :

Spécialiste en :

Coordonnées complètes (adresse, téléphone, mail)

Atteste par la présente que l'étudiant(e) susmentionné(e) présente le trouble, la  
pathologie, la déficience ou le handicap suivant :

De manière :

- Permanente
- Evolutive
- Temporaire pour une durée de :

---

<sup>1</sup>Cf. article 458 du Code pénal relatif au secret professionnel et la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Affirme que le trouble, la pathologie, la déficience ou le handicap, dont est atteint.e l'étudiant.e, entraîne des difficultés significatives suivantes, dans le cadre de ses études supérieures :

Une dispense de la pratique sportive n'est pas envisageable à partir du moment où elle fait partie intégrante du programme de formation. Pouvez-vous indiquer dans quelle limite le sport ou les différentes filiales du sport peuvent être pratiquées ?  
Merci de vous référer si possible aux contrats de cours (ECTS en ligne).

Commentaires complémentaires éventuels, recommandations, aménagements sollicités, soutien et aide préconisés :

Fait à

le

Signature et cachet du spécialiste